

L'INVITEE

## Quels logements pour les aînés?

Le Conseil des Anciens de Genève (CdA) est un organe consultatif de réflexion, de concertation et de propositions, créé en 1995 et indépendant de toute tendance politique et confessionnelle, il bénéficie du soutien de la Ville de Genève. Il s'est donné pour but d'intéresser les aînés aux affaires de la collectivité, de mettre à profit leur expérience et leurs connaissances pour donner des avis et émettre des recommandations aux autorités, dans les domaines de la vie municipale, cantonale et fédérale. Il s'efforce de développer et de coordonner l'action des divers organismes s'occupant des aînés.

Un groupe de travail «Habitats Seniors» issu du CdA s'intéresse depuis quelques mois à ce sujet. Le point de départ: Genève manque d'habitations pour le 3e âge et la manière de vivre s'a retraits a bien changé depuis quelques années.

Bref rappel: le 28 avril 2004,

le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet de loi pour la construction d'EMS portant sur la réalisation de 195 lits. Le plan directeur EMS 2010, décidé il y a trois ans, commence donc à être réalisé, mais à un rythme ralenti, notamment en raison des mesures d'économie. Ce plan prévoyait la construction et la mise en exploitation, d'ici à 2010, de 1130 nouveaux lits EMS, soit une vingtaine d'établissements de 60 lits chacun.

Mais les EMS ne sont pas la seule solution pour loger les aînés.

Il existe déjà à Genève quelques «structures intermédiaires», c'est-à-dire des appartements pour aînés se situant entre un logement privé et un EMS. Ils sont destinés à des personnes retraitées ou ayant atteint l'âge de 65 ans, autonomes et jouissant encore d'une bonne santé.

Le groupe de travail «Habitats Seniors» a visité quelques-uns des appartements existants, notamment la Résidence Colladon, au Petit-Saconnex, les Jardins du Rhône, à l'avenue d'Aire, et les Franchises à la Cité Vieusseux. Il a eu des contacts suivis avec les directeurs ou les responsables de ces résidences. Il a également recueilli des renseignements et une documentation. D'autre part, le groupe de travail a réalisé un tableau comparatif des prix de location comportant le budget d'un résident seul ou en couple. Ce tableau peut être consulté sur le site du Conseil des Anciens [www.conseils-anciens-ge.ch](http://www.conseils-anciens-ge.ch)

Ce tableau donne des renseignements intéressants et utiles pour les aînés. Il montre que les prix varient considérablement d'une résidence à l'autre. Ainsi, la location d'un studio pour une personne seule revient à 2840 francs par mois (y com-



MONIQUE  
CÉCILE PYTHON

Initiatrice du projet  
«Habitats Senior» du  
Conseil des Anciens de  
la Ville de Genève \*

«Les EMS ne  
sont pas la seule  
solution pour  
loger les aînés.»

pris un repas par jour) à la résidence Colladon, à 1342 francs aux Jardins du Rhône et à 567 francs pour un appartement de 2,5 pièces aux Franchises. Si l'on prend en compte toutes les dépenses (loyer, repas, soins, assurances, impôts, transport, loisirs, etc.), le budget pour une personne seule s'élève à 4990 francs à Colladon, à 3947 francs aux Jardins du Rhône et à 3172 francs aux Franchises. Il y a des listes d'attente dans certaines résidences!

Le groupe de travail du CdA «Habitats Seniors» s'est fixé pour objectif d'encourager la réalisation de tels logements (appelés plus généralement D2) confortables et fonctionnels, pour permettre à leurs locataires d'y recréer un cadre familial. Ces logements devraient être loués à des prix abordables pour des personnes ayant un revenu qui se situe juste à la

limite de l'octroi d'une subvention. Ils devraient être situés de préférence en zone urbaine, proches des moyens de transports et offrir toutes garanties de sécurité, allant jusqu'à une assistance médicale en cas de besoin. Il s'agit aussi d'encourager les aînés à faire le pas d'un déménagement en «institution», où ils pourraient jouir encore longtemps de l'indépendance à laquelle ils tiennent encore, tout en leur permettant de conserver leur environnement socioculturel.

\* Le Conseil des Anciens de Genève, actuellement présidé par M. Dominique Montant, est un organe consultatif de réflexions, de concertation et de propositions. Il a été créé en 1995, à l'initiative du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement de la Ville de Genève, [www.conseils-anciens-ge.ch](http://www.conseils-anciens-ge.ch)